



L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

F3. Compétences des élèves en fin de 9e

En première année du cycle d'orientation (9e année de la scolarité obligatoire), les compétences des élèves sont évaluées dans les différentes disciplines du plan d'études romand (PER) par leurs professeurs pour vérifier la maîtrise des progressions du PER (voir *Pour comprendre ces résultats*).

Jusqu'en 2015-16, tous les élèves du cycle d'orientation (CO) passaient à la fin de chaque année scolaire des épreuves communes permettant notamment de vérifier l'atteinte des objectifs des plans d'études par les élèves. Depuis l'année 2016-17, il n'y a plus d'évaluation commune en 9e année, les autorités scolaires ayant décidé de réduire le nombre d'épreuves et leur durée au cours de la scolarité obligatoire.

Les compétences des élèves en fin de 9e sont donc présentées ici uniquement en fonction des moyennes annuelles obtenues dans trois disciplines: le français, les mathématiques et l'allemand. Le lien entre les caractéristiques sociodémographiques (genre, milieu social, langue parlée à la maison et âge) et les moyennes est analysé pour le français et les mathématiques. La dernière partie s'intéresse, quant à elle, aux moyennes générales et à l'orientation des élèves en fin de 9^e année selon leur statut de promotion.

Des moyennes annuelles sensiblement plus élevées en R3

Les moyennes annuelles obtenues par les élèves de 9e dans les trois branches principales, à savoir le français, les mathématiques et l'allemand se basent sur les travaux d'évaluation réalisés tout au long de l'année par les enseignants dans les classes. Il faut souligner que ces moyennes ne sont pas uniquement des indicateurs de l'atteinte des objectifs du PER (référence critériée où le 4 exprimerait cette atteinte) dans la mesure où les notes se basent également sur une référence normative (niveau moyen de la classe).

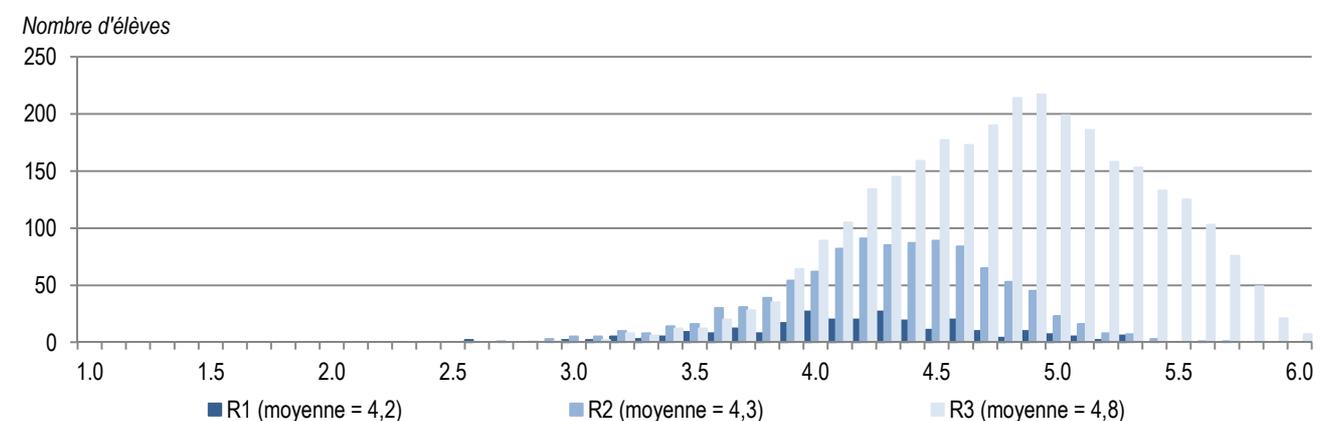
La distribution des notes est relativement semblable d'une discipline à l'autre, pour un regroupement donné. Par ailleurs, on observe pour les trois disciplines considérées que la moyenne globale est nettement plus élevée pour les élèves de R3 que pour les élèves de R2 et de R1, ce qui se traduit par un décalage sur la droite des distributions des notes des élèves de R3 par rapport à celles des élèves des deux autres regroupements (voir **F3.a** à **F3.c**).

Globalement, la proportion d'élèves n'atteignant pas la note 4 (qui correspond au niveau *suffisant*) varie selon le regroupement : en français, elle concerne 28% des élèves de R1 contre 6% de R3 ; en mathématiques, cette proportion est respectivement de 35% et 13%, et en allemand de 38% et 9%.

Le fait que l'on trouve peu de moyennes égales ou supérieures à 5 en R1 et R2 s'explique en grande partie par le fait que le nouveau CO a prévu une souplesse dans les parcours scolaires avec des passerelles entre les regroupements. Les dispositions réglementaires permettent en effet une réorientation vers une section plus exigeante pour les élèves qui ont une moyenne générale au moins égale à 5. Les élèves des regroupements 1 et 2 qui avaient de très bonnes notes ont changé de regroupement en cours d'année et leur moyenne annuelle n'est alors pas comptabilisée dans le regroupement de départ mais dans celui d'arrivée.

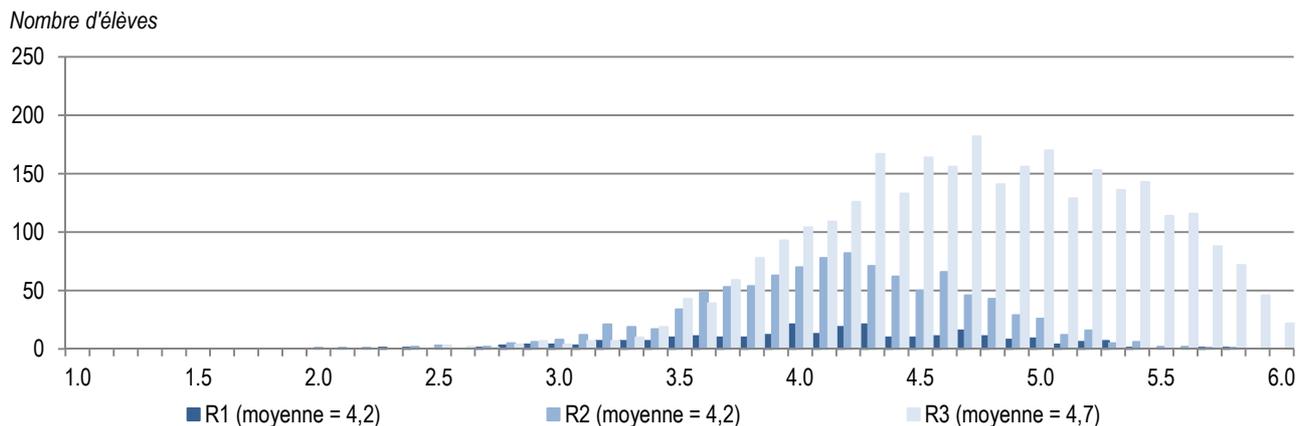
Il est également possible qu'une notation différente soit pratiquée selon les regroupements, avec en particulier des notes moins élevées dans les regroupements aux exigences les plus faibles, ceci pouvant être « lié aux représentations des exigences concernant les objectifs de 9e de la part des enseignants qui prendraient comme référence les exigences du regroupement 3 » (Petrucci *et al.*, 2015).

F3.a Distribution des moyennes annuelles en français, selon le regroupement de 9e, année 2016-17



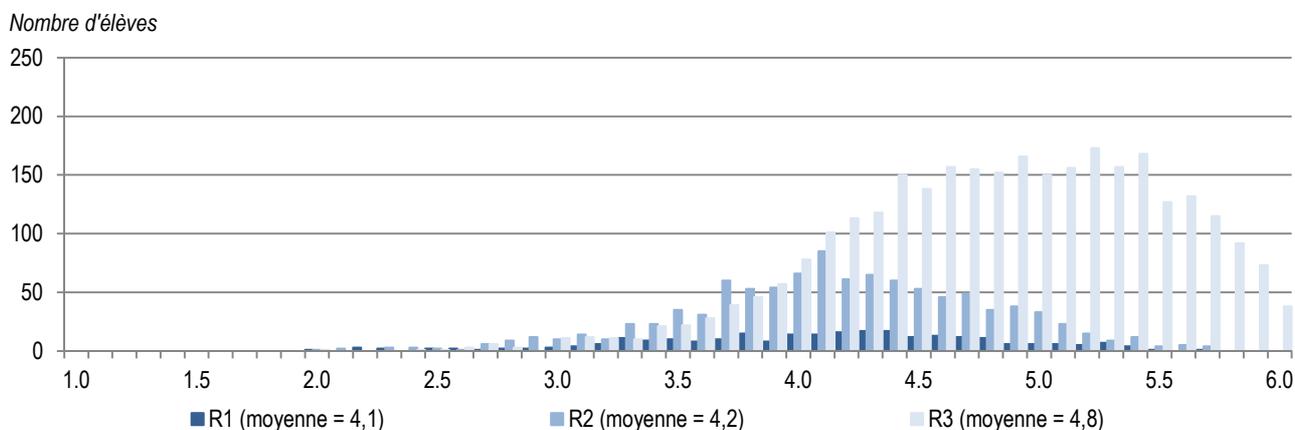
Source : DGEO/SRED.

F3.b Distribution des moyennes annuelles en *mathématiques*, selon le regroupement de 9e, année 2016-17



Source : DGEO/SRED.

F3.c Distribution des moyennes annuelles en *allemand*, selon le regroupement de 9e, année 2016-17



N.B. Compte tenu des orientations en fin de 8P, les effectifs des regroupements sont très différents : 261 élèves en R1, soit 6% de la volée de 9e année hors classes d'accueil ; 1'015 élèves en R2, soit 24% ; 2'981 élèves en R3, soit 70%.

Source : DGEO/SRED.

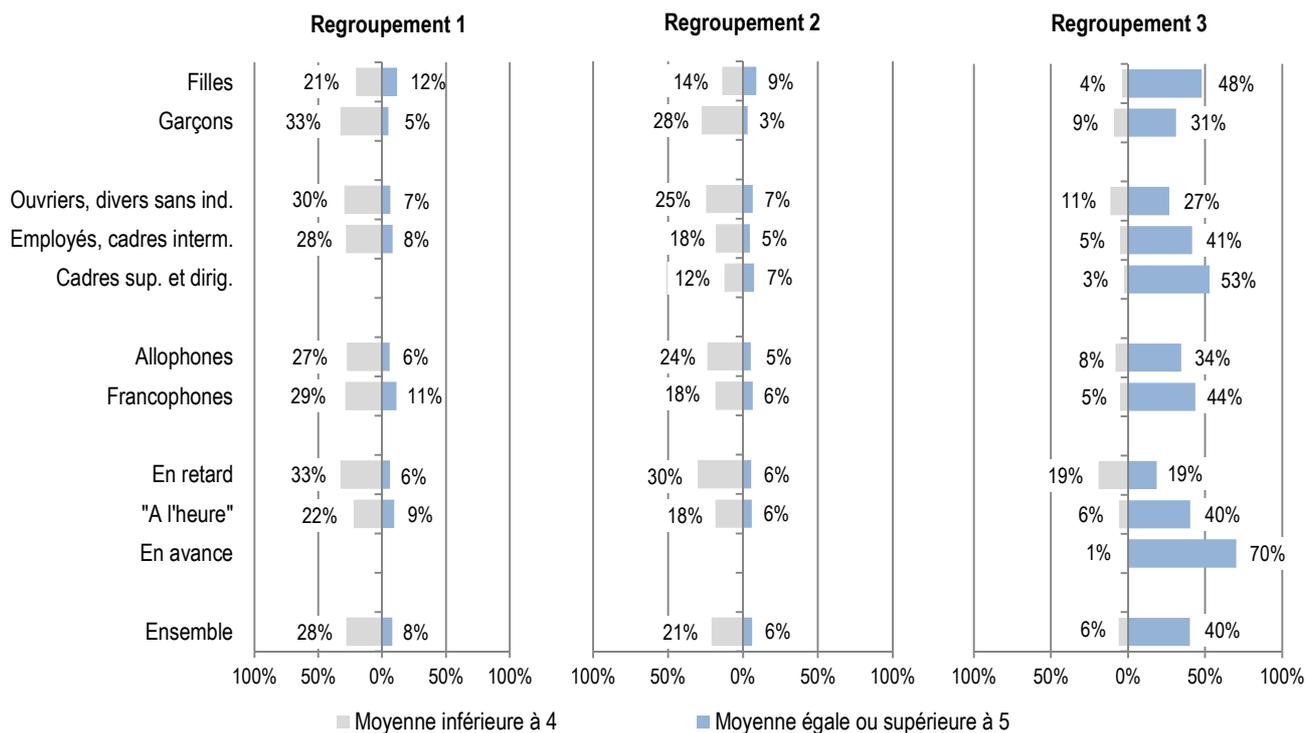
Les moyennes annuelles varient en fonction de différentes caractéristiques sociodémographiques des élèves : genre, langue parlée à la maison, niveau socioéconomique de la famille, âge des élèves. Les différences sont toutefois plus ou moins marquées selon le regroupement et la discipline.

Les filles sont meilleures en français, mais filles et garçons ont des notes similaires en mathématiques

En français, les filles obtiennent en moyenne de meilleures notes que les garçons, ce qui est un résultat observé de façon habituelle dans la littérature scientifique et notamment dans les études visant à mesurer les compétences des élèves (enquêtes PISA, évaluations communes [EVACOM], etc.). La proportion de garçons ayant une moyenne annuelle inférieure à 4 (c'est-à-dire en-dessous du seuil de suffisance) est sensiblement plus élevée que celle des filles, notamment dans le regroupement 2 où c'est le cas de 28% des garçons et de seulement 14% des filles (voir **F3.d**). À l'inverse, la proportion de moyennes annuelles égales ou supérieures à 5 est nettement plus élevée chez les filles que chez les garçons. Dans le regroupement 3, c'est notamment le cas de 48% des filles et de 31% des garçons.

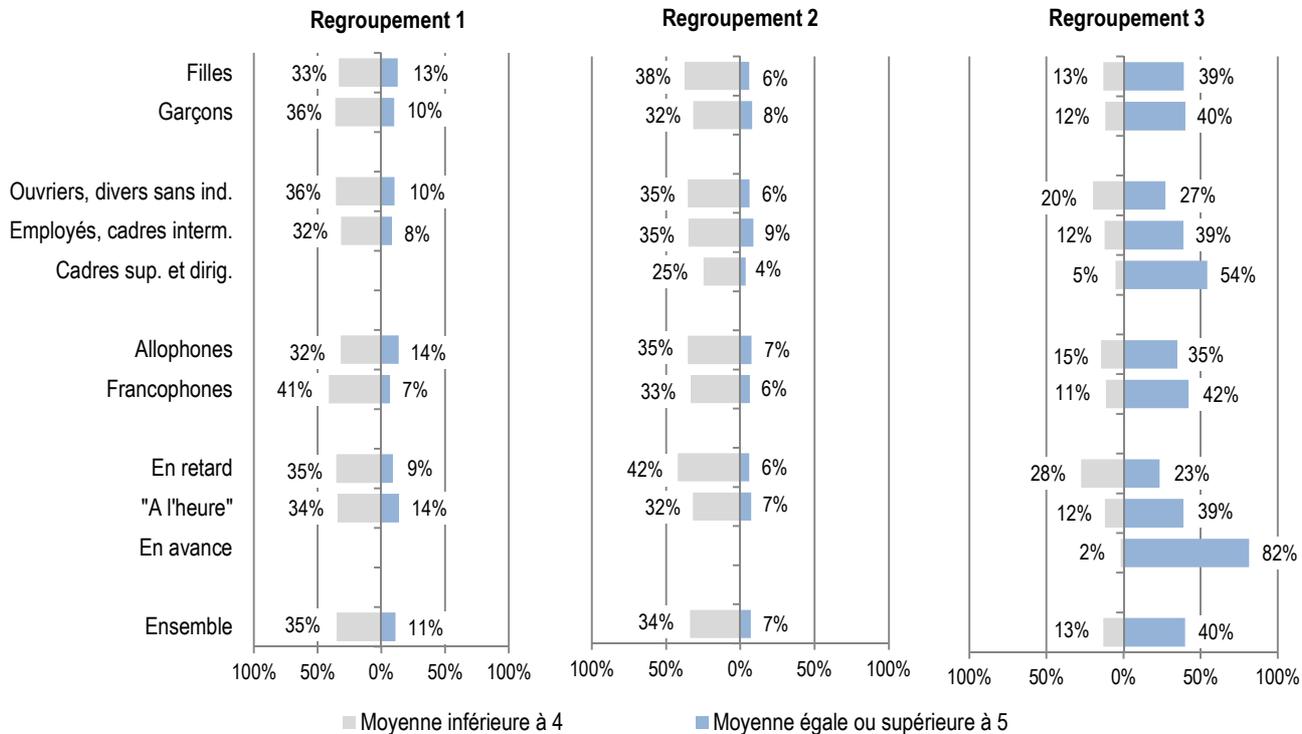
La situation est différente en mathématiques puisque filles et garçons ont en moyenne des notes relativement similaires (voir **F3.e**). Les proportions de filles et de garçons obtenant des moyennes annuelles de mathématiques égales ou supérieures à 5, ou au contraire inférieures à 4, sont très similaires en R3 et en R1. Dans le regroupement 2 en revanche, on trouve davantage de filles avec des résultats en-dessous de 4 que de garçons (respectivement 38% contre 32%).

F3.d Proportion d'élèves de 9e ayant une moyenne annuelle de français insuffisante (inférieure à 4) ou élevée (égale ou supérieure à 5), selon le regroupement, année 2016-17



Source : DGEO/SRED.

F3.e Proportion d'élèves de 9e ayant une moyenne annuelle de mathématiques insuffisante (inférieure à 4) ou élevée (égale ou supérieure à 5), selon le regroupement, année 2016-17



Lecture des graphiques F3.d et F3.e : la proportion d'élèves ayant une moyenne inférieure à 4 se lit à gauche (barre grise) ; la proportion d'élèves ayant une moyenne égale ou supérieure à 5 se lit à droite (barre bleue) ; le complément à 100% correspond à la proportion d'élèves ayant une moyenne comprise entre 4 et 4,9. Ainsi, 21% des filles qui sont en 9e R1 ont une moyenne annuelle de français inférieure à 4, 12% ont une moyenne égale ou supérieure à 5, et enfin 67% ont une moyenne comprise entre 4 et 4,9.

Source : DGEO/SRED.

Les élèves de milieu modeste ou défavorisé ont des notes de français et de mathématiques nettement plus faibles que les élèves de milieux plus favorisés

L'orientation, à la fin de l'école primaire, dans les trois regroupements du CO est assez fortement liée au milieu social des élèves (voir fiche **D2. Transitions entre l'enseignement primaire et secondaire I, actualisation à paraître**). Les enfants de cadres supérieurs représentent 5% des élèves de 9e R1 (soit une vingtaine d'élèves), 8% de ceux de 9e R2 et enfin 25% de ceux de 9e R3 ; à l'inverse, les élèves de milieu modeste ou défavorisé représentent 71% des élèves de 9e R1, 53% de ceux de 9e R2 et enfin 27% de ceux de 9e R3. On observe également des différences dans les moyennes annuelles de 9e en fonction du milieu social d'origine. Plus le niveau social s'élève, plus les notes sont elles aussi élevées, notamment dans le regroupement 3.

En R1, compte tenu du faible nombre d'enfants de cadres supérieurs qui le fréquentent, les résultats ne sont pas significatifs pour cette catégorie d'élèves et ne sont donc pas présentés. Pour les deux autres catégories, la différence de réussite est faible voire inexistante, en français comme en mathématiques.

Dans le regroupement 2, avoir une moyenne annuelle de français inférieure à 4 est deux fois moins fréquent chez les enfants de cadres supérieurs (12%) que chez les enfants de milieu modeste ou défavorisé, c'est-à-dire ceux dont la catégorie socioprofessionnelle des parents est codée *ouvriers* ou *divers/sans indication* (25%) (voir **F3.d**). En mathématiques, les écarts sont un peu moins importants avec respectivement 25% et 35% des élèves de ces deux catégories sociales ayant une moyenne annuelle inférieure à 4.

L'origine sociale a, en revanche, un effet nettement plus marqué en R3, probablement parce que c'est celui qui regroupe le plus grand nombre d'élèves (68% des élèves de 9e) et présente la plus forte hétérogénéité sociale comparativement aux deux autres regroupements. En français et en mathématiques, plus de la moitié des élèves issus de milieux favorisés ont une moyenne égale ou supérieure à 5 alors que ce n'est le cas que de 27% des enfants de milieu modeste. À l'inverse, on trouve parmi les enfants de milieu modeste ou défavorisé quatre fois plus d'élèves obtenant une moyenne annuelle inférieure à 4 que parmi les enfants de milieux favorisés.

Les élèves les plus âgés en 9e obtiennent en général de moins bons résultats

En 2016, un peu moins de 600 élèves ont une année de retard (voire plus) dans leur scolarité. De manière générale, le fait d'être en retard dans sa scolarité a une incidence particulièrement négative. Les élèves en retard en 9e obtiennent en général des moyennes nettement plus faibles que les autres élèves et ce, quel que soit le regroupement. Ces résultats ne sont pas très surprenants car le retard à ce stade de la scolarité obligatoire est souvent le reflet de difficultés rencontrées dans les apprentissages.

Dans le regroupement 3, 20% environ des élèves en retard ont une moyenne inférieure à 4 en français, contre 6% des élèves « à l'heure ». En mathématiques, c'est le cas de respectivement 28% et 12% des élèves. Il faut relever qu'en R3, environ 20% des élèves en retard obtiennent une moyenne annuelle égale ou supérieure à 5, que ce soit en français ou en mathématiques, mais c'est deux fois moins que chez les élèves « à l'heure ».

À noter qu'un peu plus d'une centaine d'élèves de 9e R3 ont sauté un degré à un moment ou à un autre de leur scolarité et ont donc une année d'avance. Ces élèves obtiennent très souvent d'excellents résultats puisque 70% d'entre eux ont une moyenne égale ou supérieure à 5 en français et que la proportion dépasse même 80% en mathématiques. Soulignons qu'il n'y a quasiment pas d'élèves en avance en R1 et R2, d'une part car les élèves orientés en 9e R1 et R2 avaient certaines difficultés en fin d'école primaire, mais aussi parce que le règlement sur la dispense d'âge stipule que les élèves ne peuvent sauter une année de scolarité au CO que s'ils peuvent suivre sans difficulté le programme de la section à exigences scolaires élevées.

Dans un regroupement donné, les élèves parlant le français à la maison réussissent un peu mieux que leurs camarades allophones

Le fait de parler une autre langue que le français à la maison est un facteur de risque dans les apprentissages scolaires. L'orientation à la fin de l'école primaire dans les trois regroupements du CO est assez fortement liée à la première langue parlée : les élèves allophones représentent 70% des élèves de 9e R1, 53% des élèves de R2 et 36% des élèves de R3. C'est probablement la raison pour laquelle la langue parlée à la maison semble jouer un rôle moins marqué que d'autres caractéristiques sociodémographiques au sein de chaque regroupement.

Les élèves parlant le français à la maison sont un peu plus nombreux à obtenir de très bons résultats que leurs camarades allophones : dans le regroupement 3, ils sont respectivement 44% et 34% à obtenir une moyenne annuelle égale ou supérieure à 5 en français ; 42% et 35% en mathématiques.

À noter que l'on observe des résultats un peu surprenants en R1, regroupement dans lequel les francophones sont proportionnellement plus nombreux que les allophones à obtenir une moyenne inférieure à 4 en mathématiques. On peut faire l'hypothèse que les élèves francophones qui ont été orientés en R1 en fin de 8P avaient des compétences particulièrement faibles.

À la fin de l'année scolaire, près de 60% des élèves de R3 ont une moyenne générale égale ou supérieure à 5, contre un peu plus de 10% en R1 ou R2

La moyenne générale des élèves intervient dans leur promotion et leur orientation à la fin de l'année scolaire. Les élèves promus de 9e R1, R2 et R3 sont admis respectivement dans les sections CT, LC et LS de 10e année ; toutefois, les élèves ayant obtenu une moyenne générale de 5 et au plus une seule moyenne insuffisante (à l'exception du français et des mathématiques) peuvent demander une réorientation vers la section aux exigences immédiatement plus élevées.

En R1 et R2, la très grande majorité des élèves a une moyenne générale comprise entre 4 et 4.9 à la fin de l'année scolaire. Un peu plus de 10% des élèves ont une moyenne générale égale ou supérieure à 5 (voir **F3.f**). En R3, comme vu précédemment, les moyennes sont plus élevées. Il en résulte qu'à la fin de l'année scolaire, 58% des élèves ont une moyenne générale supérieure à 5.

Le lien entre la moyenne générale et l'orientation en 10e est très important, mais d'autres critères entrent également en ligne de compte. Une moyenne générale au moins égale à 4 n'est pas suffisante pour qu'un élève soit promu, puisqu'il faut également qu'il ait obtenu une moyenne de 4 dans les trois disciplines principales (français, mathématiques et allemand), voire dans chacune des disciplines de la grille horaire, avec quelques mesures de tolérance (voir *Pour comprendre ces résultats*). Des notes insuffisantes en français, mathématiques ou allemand peuvent ainsi conduire à réorienter des élèves vers la section aux exigences immédiatement inférieures même s'ils ont obtenu une moyenne générale d'au moins 4.

F3.f Répartition des élèves selon leur moyenne générale en fonction du regroupement, année 2016-17

	Moyenne générale			Total
	Inférieure à 4	Entre 4 et 4.9	Egale ou supérieure à 5	
Regroupement 1	9%	78%	12%	100%
Regroupement 2	5%	84%	11%	100%
Regroupement 3	1%	42%	58%	100%

Source : DGEO/SRED.

Plus de neuf élèves de R3 sur dix sont promus en fin de 9e, contre six élèves de R1 sur dix

En fin de 9e R1, 60% des élèves ont été promus de façon ordinaire ou par tolérance à la fin de l'année scolaire 2016-17. Parmi eux 45% sont en 10e CT à la rentrée scolaire suivante, 13% ont les moyennes suffisantes pour entrer en 10e LC et 2% font un redoublement promotionnel en 9e R2 (voir **F3.g**).

Parmi les 40% d'élèves qui ne sont pas promus à la fin juin, 5% redoublent en 9e R1 et 1% vont dans une classe-atelier (11e). En revanche, 33% d'entre eux (soit 85 élèves) fréquentent une 10e CT : la très grande majorité de ces élèves avaient une moyenne générale égale ou supérieure à 4 mais n'ont pas été promus car ils avaient une moyenne annuelle en-dessous de 4 dans une ou plusieurs disciplines. Seuls 7% (soit une vingtaine d'élèves) avaient une moyenne générale inférieure à 4 ; la moitié d'entre eux étant en retard par rapport à l'âge théorique en 9e, il est possible que cela explique leur passage dans l'année scolaire supérieure malgré des résultats insuffisants.

En R2, près d'un tiers des élèves n'ont pas été promus en fin de 9e en 2016-17 : 4% redoublent la 9e dans le même regroupement à la rentrée 2017, 26% entrent en 10e CT, section à exigences scolaires moins élevées, et 1% des élèves (soit 13 élèves) ont la possibilité de fréquenter la 10e LC. Il s'agit d'élèves dont les résultats en fin de 9e ne satisfaisaient pas tout à fait aux critères de promotion (4 dans toutes les disciplines) mais qui avaient une moyenne générale au moins égale à 4. Les élèves promus fréquentent en majorité la 10e LC. Un peu moins d'un élève sur dix a les notes suffisantes (moyenne générale égale ou supérieure à 5) pour entrer dans la section LS, aux exigences les plus élevées, à la rentrée suivante.

Enfin, la très grande majorité des élèves de 9e R3 (91%) vont en 10e LS l'année suivante ; seuls 7% d'entre eux ne sont pas promus et sont orientés en 10e LC. Le redoublement en 9e est exceptionnel puisqu'il concerne à peine une dizaine d'élèves (soit 0,5%).

F3.g Situation en septembre 2017 selon le regroupement et le statut de promotion des élèves de 9e en juin 2017 ⁽¹⁾

	Statut de promotion ⁽¹⁾	Effectifs	%	Situation en septembre 2017				
				9e ⁽²⁾	10e CT	10e LC	10e LS	Autre situation ⁽³⁾
9e R1	non promu	103	40%	5%	33%			1%
	promu par tolérance	76	29%	1%	27%	1%		
	promu	81	31%	1%	18%	12%		
	total	260	100%					
9e R2	non promu	316	31%	4%	26%	1%		
	promu par tolérance	358	35%			35%		
	promu	343	34%			24%	9%	
	total	1'023	100%					
9e R3	non promu	242	8%	0.5%		7.5%		
	promu par tolérance	517	17%				17%	
	promu	2'239	75%				74%	
	total	2'298	100%					

⁽¹⁾ Situation à la fin de l'année scolaire 2016-17. ⁽²⁾ Y compris quelques élèves promus ou promus par tolérance, ayant un redoublement promotionnel dans un regroupement à exigences plus élevées. ⁽³⁾ Passage en classe-atelier (11e) du CO, école de formation préprofessionnelle, enseignement privé.

N.B. Les écarts entre les pourcentages en juin 2017 et en septembre 2017 correspondent aux élèves qui ne sont pas enregistrés dans la base de données scolaires à la rentrée 2017 ou qui ont quitté le canton de Genève.

Source : DGEO/SRED.

Anne Soussi, Odile Le Roy-Zen Ruffinen
(éd. Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Petrucci, F., Soussi, A., Rastoldo, F., Guilley, E., Nidegger, C. (2015). *Évolution des moyennes trimestrielles en 9e du cycle d'orientation: quels en sont les déterminants ?* Genève : SRED.
<http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/2015/edumetrie.pdf>

Pour comprendre ces résultats

À la rentrée 2011, une nouvelle organisation du cycle d'orientation (CO) est entrée en vigueur, conformément à la volonté populaire. La réforme a instauré dans tous les établissements de niveau secondaire I, une structure à trois regroupements en 9e année (R1, R2 et R3) et trois sections en 10e et 11e année (communication et technologie [CT], langues vivantes et communication [LC], littéraire-scientifique [LS]), ces regroupements et sections correspondant à des niveaux différents d'exigences scolaires :

- R1 et CT (petit effectif) correspondent aux exigences élémentaires,
- R2 et LC (effectif réduit) correspondent aux exigences moyennes,
- R3 et LS (effectif normal) correspondent aux exigences étendues, la section LS étant par ailleurs composée de trois options : latin, langues vivantes et sciences.

Moyennes annuelles : la majorité des disciplines sont évaluées par les enseignants tout au long de l'année afin de mesurer la progression des élèves en lien avec le plan d'étude romand (PER) et les programmes spécifiques qui constituent le cadre de référence et donnent lieu à des notes (allant de 0 à 6, le seuil de suffisance étant fixé à 4). A la fin de chaque trimestre, les enseignants effectuent une moyenne des notes des travaux certificatifs réalisés pendant la période écoulée. En fin d'année, une moyenne est établie sur la base des moyennes trimestrielles.

Situation dans la scolarité : elle est déterminée à partir de l'âge de l'élève

- en avance : élève dont l'âge en années révolues est inférieur à l'âge théorique du degré fréquenté,
- « à l'heure » : élève dont l'âge en années révolues est égal à l'âge théorique du degré fréquenté,
- en retard : élève dont l'âge en années révolues est supérieur à l'âge théorique du degré fréquenté.

Orientation en 10^e année (normes de passage) : pour être promu dans le degré supérieur, une moyenne annuelle de 4 est requise pour chaque discipline. Au terme de la 9e intervient l'orientation vers l'une des trois sections de 10e année : littéraire-scientifique (LS) (profils latin, langues vivantes ou scientifique), langues et communication (LC) ou communication et technologie (CT).

Effectifs : les données portent sur la situation en fin d'année scolaire. Ainsi, les effectifs par regroupement peuvent différer de ceux de l'Annuaire statistique au 31 décembre. En effet, il peut y avoir eu des réorientations ascendantes ou descendantes en cours d'année.

Règlement du cycle d'orientation (C 1 10.26)

Art. 53 Conditions de promotion

¹ Une moyenne annuelle de 4,0 est requise pour chaque discipline.

² Les tolérances suivantes sont admises :

- a) l'élève qui ne remplit pas la norme de base est néanmoins promu selon l'une des 3 tolérances suivantes : l'élève n'a pas plus de 3 moyennes annuelles entre 3,5 et 3,9, ou pas plus d'une moyenne annuelle entre 3,0 et 3,4 et une autre entre 3,5 et 3,9, ou enfin une seule moyenne annuelle entre 2,5 et 2,9;
- b) en outre, la moyenne générale ainsi que la moyenne des disciplines principales doivent être au moins égales à 4,0;
- c) dans tous les cas la moyenne annuelle minimale de 3,5 est exigée en français et mathématiques.

Lien vers les données : www.ge.ch/recherche-education/ris/